

## Nouveau cadre financier

### Faits saillants

- L'exercice terminé le 31 mars dernier a résulté en un déficit de 1,4 milliard \$.
- Un déficit de 4,7 milliards \$ est prévu pour 2009-2010, avec résorption progressive prévue en 2012-2013.
- Investissements de 23,2 milliards \$ dans les infrastructures au cours des trois prochaines années.
- Hypothèse d'un recul de 2 % du PIB réel en 2009, avec retour à la croissance (1,8 %) en 2010, et des taux de croissance de 3,0 % et plus pour les trois années subséquentes.
- Concernant les prix de l'énergie, le WTI est prévu à 55,50 \$US en 2009-2010, à 64,50 \$ en 2010-2011 et à 76 \$ en 2012-2013, soit l'année où le déficit est sensé être résorbé. La prévision du prix du gaz naturel est de 5,50 \$CAD/GJ en 2009-2010, de 6,00 \$ en 2010-2011 et de 6,50 \$ en 2012-2013. Le taux de change est prévu à 83,50 \$US en 2009-2010, à 87,50 \$US en 2010-2011 et à 0,90 \$US en 2012-2013.
- Le nouveau cadre financier permet des déficits budgétaires s'ils peuvent être compensés par des retraits du *Sustainability Fund*, tandis que les emprunts seront permis pour les dépenses d'immobilisations, mais pas pour financer les dépenses courantes.
- Élimination des primes d'assurance-santé en 2009-2010 (coût : 1 milliard \$ par année).
- Hausse à 500 000 \$ du seuil des revenus taxés au taux de 3 % de la petite entreprise.
- Les besoins d'emprunts sont prévus à 1,2 milliard \$ en 2009-2010, 1,4 milliard \$ en 2010-2011 et 1,3 milliard \$ en 2011-2012.
- À moins d'une amélioration inattendue des conditions financières, à compter de 2010-2011, des mesures correctives représentant 2 milliards \$ par année seront prises.

### Sommaire

Lors de l'année financière terminée le 31 mars dernier, le gouvernement a encouru un déficit de 1,4 milliards \$, provenant essentiellement des pertes de 1,9 milliards \$ dans les fonds constitués par le gouvernement, dont le *Heritage Funds*. En 2009-2010, un déficit de 4,7 milliards \$ est prévu, cette fois suite principalement à une baisse des revenus tirés des ressources non renouvelables. Au cours des deux années suivantes, ces revenus ne sont pas prévus revenir aux niveaux qui prévalaient de 2006 à 2008, si bien que le déficit budgétaire (avant correction) est persistant. Pour contrer cette persistance, la Ministre des Finances, Iris Evans, annonce que des actions correctives équivalant à 2 milliards \$ par année seront prises. Déjà, en 2009-2010, des gels de salaires sont institués pour les députés et le personnel politique, tandis que les hauts fonctionnaires n'auront pas de bonis. D'autres compressions de 215 millions \$ seront identifiées en cours d'année.

Le gouvernement a choisi d'encourir des déficits budgétaires plutôt que de diminuer le niveau des services à la population. Le cadre financier existant, conçu pour gérer des surplus en période faste, n'était pas adapté à une situation de récession économique. Le nouveau cadre financier introduit pour 2009-2010 permet les déficits budgétaires, à condition qu'ils puissent être compensés par des transferts du *Sustainability Fund*. Ce dernier englobera désormais le Compte de Capital et d'autres fonds dédiés. La valeur du *Sustainability Fund*, présentement de 17 milliards \$, est prévu descendre à 3,9 milliards \$ à la fin de 2011-2012. Le bilan financier de la province, selon le gouvernement, montrera alors quand même un actif net de 31 milliards \$, car l'ensemble des fonds et des autres avoirs financiers de la province, dont la

GROUPE ÉCONOMIE ET STRATÉGIE – 514.879.2529

Stéfane Marion, Économiste en chef et Stratège

Généralités : La Financière Banque Nationale (FBN) est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes. ♦ Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables, toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. ♦ Résidents du Canada : À l'égard de la distribution du présent rapport au Canada, FBN endosse la responsabilité de son contenu. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport ou pour effectuer une opération, les résidents du Canada doivent communiquer avec leur conseiller en placement FBN. ♦ Résidents des États-Unis : NBF Securities (USA) Corp., un membre du même groupe que FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Les ressortissants des États-Unis qui désirent effectuer des opérations sur l'un ou l'autre des titres dont il est fait mention aux présentes doivent le faire uniquement par l'entremise de NBF Securities (USA) Corp. ♦ Résidents du Royaume-Uni : Eu égard à la distribution du présent rapport aux résidents du Royaume-Uni, FBN a approuvé la présente promotion financière aux fins du paragraphe 21(1) de la loi intitulée Financial Services and Markets Act 2000. FBN, sa société mère, les sociétés faisant partie de la Banque Nationale du Canada ou les membres du même groupe qu'elle et/ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations, des positions vendeur ou acheteur à l'égard des titres ou des instruments financiers connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes et/ou des achats à l'égard des titres ou instruments financiers connexes en question que ce soit à titre de mandataire ou pour leur propre compte. Ils peuvent agir dans le cadre de la création d'un marché pour ces titres ou instruments financiers connexes ou avoir déjà agi à ce titre ou ils peuvent agir à titre de banque d'investissement et/ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements peut baisser ou augmenter. Le rendement passé ne se répètera pas nécessairement à l'avenir. Les placements mentionnés dans le présent rapport ne sont pas disponibles aux clients privés. Le présent rapport ne fait pas l'objet ni ne fait partie d'une offre de vente, d'une souscription ou de la sollicitation d'une offre d'acheter ou de souscrire les titres décrits aux présentes. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira, de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements. La présente information ne doit être distribuée qu'aux clients non privés du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Services Authority. ♦ Droits d'auteur : Le présent rapport ne peut être reproduit que ce soit en totalité ou en partie. Il ne doit pas être distribué ou publié ou faire l'objet d'une mention de quelque manière que ce soit. Aucune mention des informations, des opinions et des conclusions qu'il contient ne peut être faite sans que le consentement écrit préalable de la Financière Banque Nationale n'ait été à chaque fois obtenu.

valeur totalisera 44 milliards \$, excèdera aisément les charges liées aux pensions et les autres passifs du gouvernement. Lorsque les surplus réapparaîtront, le *Sustainability Fund* sera regarni avec l'objectif qu'il atteigne entre 25 et 30% des dépenses d'exploitation.

Un autre élément du nouveau cadre financier est le plafonnement des dépassements des dépenses d'exploitation en cours d'année financière à 1 %. Par contre, on ne limitera plus le montant des revenus tirés des ressources qui peuvent être affectés aux dépenses budgétaires.

Les investissements en infrastructures de 23 milliards au cours des trois prochaines années représentent 2 200 \$ par habitant, plus du double de ce qui se fait ailleurs au Canada.

### Marc Pinsonneault

#### Alberta (millions \$)

	Réalisé 2007-2008	Budget 2008-2009	Prévision 2008-2009	Budget 2009-2010	Objectif 2010-2011	Objectif 2011-2012	Projection 2012-2013	Projection 2013-2014
<b>Recettes consolidées brutes</b>	<b>38 169</b>	<b>38 743</b>	<b>35 627</b>	<b>31 661</b>	<b>34 031</b>	<b>36 385</b>	<b>38 404</b>	<b>40 996</b>
Recettes fiscales	16 539	16 158	16 013	14 752	15 281	16 202		
Revenus tirés des ressources non renouvelables	11 024	11 709	12 289	5 903	7 386	8 892		
Transferts fédéraux	3 048	3 795	4 292	4 671	4 909	4 593		
Revenus de placement	2 414	2 004	(1 872)	1 799	1 873	1 940		
Autres recettes	5 144	5 077	4 905	4 536	4 582	4 758		
<b>Dépenses consolidées brutes</b>	<b>33 588</b>	<b>37 175</b>	<b>37 053</b>	<b>36 375</b>	<b>38 445</b>	<b>40 138</b>	<b>40 294</b>	<b>40 768</b>
Dépenses d'opération des ministères	27 077	29 941	30 118	31 244	32 393	33 429		
Subsides aux autorités locales et autres pour immobilisations	5 170	5 904	5 260	4 152	4 978	5 569		
Urgences/désastres/rabais gas naturel/cons. de stocks	553	375	744	-	-	-		
Amortissement et autres	574	735	716	774	814	828		
<b>Sous-total: Dépenses de programmes</b>	<b>33 374</b>	<b>36 955</b>	<b>36 838</b>	<b>36 170</b>	<b>38 185</b>	<b>39 826</b>		
Service de la dette	214	220	215	205	260	312		
<b>Solde budgétaire avant correction</b>	<b>4 581</b>	<b>1 568</b>	<b>(1 426)</b>	<b>(4 714)</b>	<b>(4 414)</b>	<b>(3 753)</b>	<b>(1 890)</b>	<b>228</b>
Correction fiscale	-	-	-	-	2 000	2 000	2 000	2 000
<b>Solde budgétaire</b>	<b>4 581</b>	<b>1 568</b>	<b>(1 426)</b>	<b>(4 714)</b>	<b>(2 414)</b>	<b>(1 753)</b>	<b>110</b>	<b>2 228</b>
Retrait du <i>Sustainability Fund</i>	-	-	1 426	4 714	2 414	1 753		
<b>Solde budgétaire ajusté</b>	<b>4 581</b>	<b>1 568</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>Investissements du gouvernement</b>	<b>1 801</b>	<b>2 817</b>	<b>2 682</b>	<b>3 027</b>	<b>2 979</b>	<b>2 449</b>		
<b>Besoins de financement</b>								
Refinancement de la dette	246	624	624	68	264	340		
Moins remboursement des échéances	246	624	624	68	264	340		
Emprunt <i>Agriculture Financial Services Corporation</i>	195	285	334	75	280	180		
Emprunts pour immobilisations	-	-	-	1 100	1 100	1 100		
<b>Besoin de financement net</b>	<b>195</b>	<b>285</b>	<b>334</b>	<b>1 175</b>	<b>1 380</b>	<b>1 280</b>		
<b>Dette accumulée</b>	<b>2007/08</b>		<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>		
Dette accumulée au début de l'année	2 030		1 784	1 160	1 092	828		
Remboursement des échéances	(246)		(624)	(68)	(264)	(340)		
Dette accumulée en fin d'année	1 784		1 160	1 092	828	488		
Actifs du compte de remboursement de la dette	1 794		1 175	1 107	843	503		
Dette accumulée moins le compte de remboursement de la dette	(10)		(15)	(15)	(15)	(15)		

Source: Budget 2009 de l'Alberta